



2022-02-24-06 : Tarifs contrôle de branchement assainissement collectif

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre février à vingt heures trente, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence d'Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Étaient présents : Valérie AVENEL, Marie-Ange FOUCHEREAU, Guy CHESNEAU, Yamina RIOU, Patrice TROISPOILS, Françoise PASSELANDE, Sébastien DROCHON, Dominique MENARD, Diana LEPRON, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Pascal CHEVROLLIER, David GEORGET, Etienne GLEMOT, Estelle DESNOES, Rachel SANTENAC, Véronique LANGLAIS, Maryline LEZE, Michel POMMOT, Michel THEPAUT, Brigitte OLIGNON, Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, Virginie GUICHARD, Joël ESNAULT, Eric FREMY, Michel BOURCIER, Jean-Marie JOURDAN, Jean-Pierre BRU

Étaient excusés : Jacques BONHOMMET, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Hervé BLANCHAIS, Juanita FOUCHER, Isabelle CHARRAUD, Marie-Claude HAMARD, Nooruddine MUHAMMAD, Muriel NOIROT, Christelle BURON, Alain BOURRIER, Marie-Hélène LEOST, Marc-Antoine DRIANCOURT, Benoit ERMINE, Liliane LANDEAU, Emmanuel CHARLES, Jean-Pierre BOISNEAU, Florence MARTIN, Carole RUAULT, Annick HODEE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE Mireille POILANE

Pouvoirs : Jacques BONHOMMET donne pouvoir à Valérie AVENEL, Pierre-Pascal BIGOT donne pouvoir à Marie-Ange FOUCHEREAU, Jean PAGIS donne pouvoir à Pascal CHEVROLLIER, Juanita FOUCHER donne pouvoir à Pascal CHEVROLLIER, Isabelle CHARRAUD donne pouvoir à David GEORGET, Marie-Claude HAMARD donne pouvoir à Etienne GLEMOT, Muriel NOIROT donne pouvoir à David GEORGET, Nooruddine MUHAMMAD donne pouvoir à Etienne GLEMOT, Christelle BURON donne pouvoir à Estelle DESNOES, Marc-Antoine DRIANCOURT donne pouvoir à Maryline LEZE, Liliane LANDEAU donne pouvoir à Brigitte OLIGNON, Emmanuel CHARLES donne pouvoir à Virginie GUICHARD, Carole RUAULT donne pouvoir à Eric FREMY, Catherine BELLANGER-LAMARCHE donne pouvoir à Jean-Marie JOURDAN, Annick HODEE donne pouvoir à Michel BOURCIER, Mireille POILANE donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

Secrétaire de séance : Marie-Françoise BELLIER-POTTIER

Membres en exercice :50
Membres présents :28
Pouvoirs :16
Quorum :17
Votants :44
Votes pour :44
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 18/02/2022
Date d'affichage :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1612-1 ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou ;

VU l'axe 4 du Projet de Territoire dit « renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des contrôles de branchement au réseau d'assainissement collectif dans le cadre de cessions immobilières et de branchements neufs ;

CONSIDERANT la proposition des tarifs de contrôle de branchements assainissement collectif;

	Tarifs €HT	Tarifs €TTC
Contrôle raccordement	145,45	160
Logement supplémentaire	63,63	70
Contre-visite	90,90	100
Absence	63,63	70

ENTENDU l'exposé de Jean-Pierre Bru, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité :

- **Approuve les tarifs de contrôle de branchement assainissement collectif pour le territoire de la CCVHA comme présentés ci-dessus ;**
- **Autorise le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 24 février 2022
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Président